

GROUPE FLO

Communiqué de presse

Paris, le 20 mai 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUIN 2021

Tenue à huis clos – Modalités de participation

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale

L'Assemblée Générale Mixte de Groupe Flo (la « Société ») se tiendra le **jeudi 24 juin 2021, à 10 heures**, au siège social, **à huis clos***.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 19 mai 2021 (bulletin n°60). Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée sont détaillées dans cet avis. Un avis de convocation sera publié au BALO au plus tard 15 jours avant l'Assemblée.

L'avis de réunion ainsi que le rapport du Conseil d'Administration relatif à cette Assemblée (comprenant le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et le rapport sur le vote des résolutions soumises au vote de l'Assemblée) peuvent être consultés sur le site internet de la Société (<http://www.groupeflo.com>, rubrique « Finance – Assemblées Générales »).

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront tenus à disposition et consultables sur le site internet de la Société (<http://www.groupeflo.com>, rubrique « Finance – Assemblées Générales »), conformément aux modalités énoncées par l'article susvisé, au plus tard le 21^{ème} jour précédant l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif pourra, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, le cas échéant et à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19 (*infra*), les demandes formulées par email (smarmion@groupeflo.fr) sont à privilégier.
- Tout actionnaire pourra prendre connaissance au siège de la Société (Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris – 92400 Courbevoie) des documents visés aux articles L. 225-115 et R. 228-83 du Code de commerce à compter de la publication de l'avis de convocation à l'Assemblée. Compte tenu du contexte sanitaire lié à la Covid-19 (*infra*), les demandes formulées par email (smarmion@groupeflo.fr) sont à privilégier ; il est également recommandé aux actionnaires de transmettre leur adresse email avec leur demande.

* Avertissement Covid-19

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et conformément à la faculté ouverte par les dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et de son décret d'application n°2020-418 du 10 avril 2020, l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021 se tiendra à huis clos, sans que les actionnaires, leurs mandataires et les personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

En effet, à la date de la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, plusieurs mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires faisaient obstacle à la présence physique à l'Assemblée Générale de ses membres.

Dans ce contexte, les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021 sont aménagées.

Aucune carte d'admission ne sera délivrée. Les actionnaires pourront voter par correspondance ou donner procuration au président de l'Assemblée Générale ou à toute personne de leur choix (pour voter par correspondance) en utilisant le formulaire de vote prévu à cet effet. Ces moyens de participation, mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, sont les seuls ouverts pour l'Assemblée Générale du 24 juin 2021.

L'ensemble des modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021, ainsi que les modalités d'exercice des droits des actionnaires, sont détaillées dans l'avis de réunion susvisé, auquel il est renvoyé.

Cette Assemblée Générale sera diffusée en direct, en format vidéo, sur le site internet de la Société (<http://www.groupeflo.com>, rubrique « Finance – Assemblées Générales »), à moins que des raisons techniques rendent impossible ou perturbent gravement cette retransmission. Cette retransmission sera également accessible en différé sur ce même site internet. Les modalités précises de cette diffusion, en direct et en différé, seront précisées ultérieurement par la Société et communiquées sur son site internet.

La composition du bureau, déterminée conformément à l'ordonnance et au décret susvisés, sera ultérieurement communiquée par la Société et disponible sur son site internet.

Compte tenu du contexte sanitaire, les actionnaires, dans leurs relations avec la Société, sont invités à privilégier la transmission de toutes leurs demandes et documents par voie électronique à l'adresse smarmion@groupeflo.fr et à communiquer leur adresse électronique.

De manière générale, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale du 24 juin 2021 sur le site internet de la Société (<http://www.groupeflo.com>, rubrique « Finance – Assemblées Générales »), les modalités relatives à l'Assemblée Générale Mixte étant susceptibles d'évoluer et appelées à être précisées.

Calendrier

Assemblée générale : 24 juin 2021

Résultats semestriels de Groupe Flo provisoires au 30 juin 2021 : 29 juillet 2021 (après bourse)

Contacts

Analystes / Investisseurs

Groupe Flo – Direction Financière

Alexandre Basseur

Tel. : +33 6 23 13 63 45

abasseur@groupeflo.fr

Investisseurs / Presse

Image Sept

Laurent Poinot

Tel. : +33 1 53 70 74 77

lpoinot@image7.fr

À propos de Groupe Flo

Groupe Flo est un groupe de restauration commerciale structuré autour de 118 restaurants détenus en propre ou en franchise au 31 mars 2021. Le groupe est présent sur le marché de la restauration avec principalement l'enseigne Hippopotamus, des brasseries historiques et des concessions.

L'action de Groupe Flo est cotée sur Euronext Paris SA (FR 0004076891). Toutes les publications financières du groupe sont en ligne sur son site Internet (www.groupeflo.com), rubrique « Finance, Actualités et Communiqués », et notamment son Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés le 29 avril 2021 sous le numéro D.21-0388.